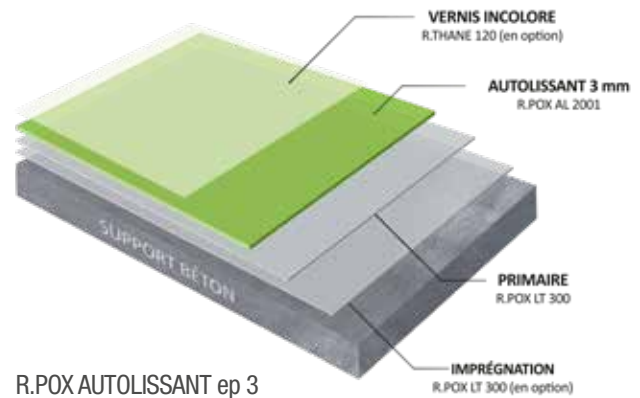
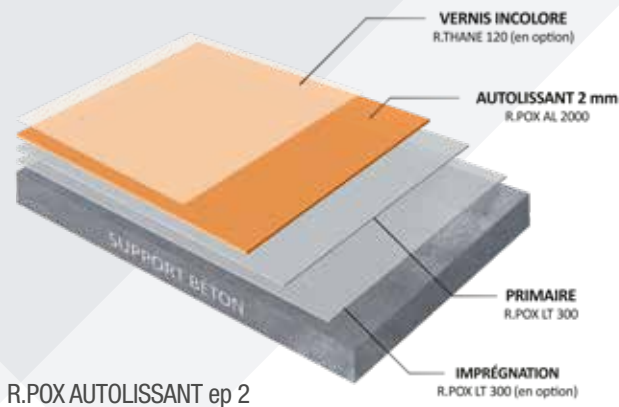


R.POX AUTOLISSANT

REVÊTEMENT AUTOLISSANT ÉPOXY 2 OU 3 MM



DESCRIPTIF DU SYSTÈME

Revêtement de sol époxy, monochrome, sans solvant, présentant un aspect final lisse et brillant destiné à la protection et à la décoration des sols industriels.

Le revêtement en épaisseur :

- de 2 mm est destiné à la protection des sols industriels à sollicitation moyenne.
- de 3 mm est destiné à la protection des sols industriels à sollicitation forte.

DOMAINES D'APPLICATION

R.POX AUTOLISSANT ep 2

Tous les lieux en intérieur où la résistance à l'usure et aux chocs est recherchée, où le trafic piéton, engins et véhicules est important et où l'entretien régulier doit être facilité.

Ce système est plus particulièrement recommandé dans les domaines suivants :

- Ateliers, garages et locaux techniques.
- Industrie automobile, industrie électronique, industrie pharmaceutique, etc.
- Halls d'exposition, magasins, etc.
- Parkings publics et privés.

R.POX AUTOLISSANT ep 3

Tous les lieux en intérieur où la résistance à l'usure, aux chocs et au ripage est recherchée, où le trafic piéton, engins et véhicules est important et où l'entretien régulier doit être facilité.

Ce système est plus particulièrement recommandé dans les domaines suivants :

- Ateliers, garages fortement sollicités.
- Industrie automobile, industrie mécanique, etc.
- Hall de stockage pour charges lourdes.

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Système épais et imperméable.
- Résine de finition brillante et esthétique disponible dans pratiquement toutes les teintes RAL.
- Bonnes résistances mécaniques et chimiques.
- Très bonne adhérence.
- Facilité de nettoyage.

R . P O X A U T O L I S S A N T

CONSOMMATION

DESCRIPTION	PRODUIT	ÉPAISSEUR mm	CONSOMMATION kg/m ²
R.POX AUTOLISSANT ep 2			
IMPRÉGNATION (option sur sols poreux)	R.POX LT 300	0,3	0,350
PRIMAIRE	R.POX LT 300	0,3	0,350
AUTOLISSANT ÉPOXY	R.POX AL 2000	1,8	2,5
VERNIS ANTIRAYURE (Option)	R.THANE 120	0,050	0,1
R.POX AUTOLISSANT ep 3			
IMPRÉGNATION (option sur sols poreux)	R.POX LT 300	0,3	0,350
PRIMAIRE	R.POX LT 300	0,3	0,350
AUTOLISSANT ÉPOXY	R.POX AL 2001	2,7	4,8
VERNIS ANTIRAYURE (Option)	R.THANE 120	0,050	0,1

IDENTIFICATION

DÉSIGNATION	R.POX LT 300		R.POX AL 2000		R.POX AL 2001	
	BASE	DURCISSEUR	BASE	DURCISSEUR	BASE	DURCISSEUR
NATURE CHIMIQUE	Résine époxydique	Adduct de polyamine modifiée	Résine époxydique formulée	Polyamine Cycloaliphatique	Résine époxydique formulée	Polyamine Cycloaliphatique
ASPECT	Liquide Incolore	Liquide légèrement ambré	Selon la teinte choisie	Liquide jaune clair	Selon la teinte choisie	Liquide jaune clair
DENSITÉ (20°C)	1,12 - 1,14	1,01 - 1,03	1,44 - 1,48	1,03 - 1,05	1,80 - 1,86	1,03 - 1,05
VISCOSITÉ (mPa s à 25°C)	500 - 800	300 - 550	2800 - 3200	270 - 370	12500 - 13500	270 - 370
EXTRAIT SEC (%)	98 - 100	100	96 - 98	100	98 - 100	100
RAPPORT DE MÉLANGE BASE/DURCISSEUR (EN POIDS)	2 pour 1		3,84 pour 1		7,06 pour 1	

PROCÈS VERBAUX

- Classement au feu européen suivant norme EN 13501-1 + A1: 2013.
Rapport de classement LNE n° P 128828 - DE/7 (NF EN ISO 11925-2).
Rapport de classement LNE n° P 128828 - DE/8 (NF EN ISO 9239-1).
Classement de réaction au feu : **Bfl-s1**.
- Émission de COV dans l'air : rapport d'Essai RES 116319 B4 du SGS : **A+**.
- Déclaration environnementale Sanitaire conforme à la norme NF P01-010.



MISE EN ŒUVRE

Préparation des supports

• Les chapes neuves devront être coulées depuis au moins 28 jours. Les parties métalliques seront préalablement imprimées. Les surfaces à traiter devront être préparées mécaniquement par grenailage ou ponçage diamant afin d'obtenir des supports sains, secs et propres, exempts de traces d'huile et laitance pouvant nuire à l'adhérence du revêtement (se référer au DTU 59.3 ou 54.1 suivant destination et épaisseur du revêtement). Les préparations mécaniques seront automatiquement suivies d'une aspiration soignée. Les supports ne devront pas présenter de contre pression d'eau ou de condensation. En cas de sol humide ou

sujet à des remontées d'humidité, il sera indispensable de bloquer les supports avec notre système R.POX PARE VAPEUR avant mise en place du R.POX AUTOLISSANT.

Conditions d'application

- Les produits servant à la mise en œuvre du système R.POX AUTOLISSANT devront être stockés à une température comprise entre +15 et +25°C environ 24 heures avant l'application. La température ambiante du chantier sera comprise entre +10 et +30°C.
- Humidité relative ambiante : maximum 80%.
- Humidité du support inférieure à 4% en poids.
- Température du support supérieure à 3°C du point de rosée.

Mise en œuvre

Imprégnation : application (recommandée), nécessaire uniquement en cas de sols poreux. Application au rouleau ou à la raclette caoutchouc de notre liant R.POX LT 300 à raison de 300 à 400 g/m² environ la couche, suivant la porosité des supports.

Couche de primaire : application au rouleau ou à la raclette caoutchouc de notre liant R.POX LT 300 à raison de 300 à 400 g/m² environ la couche, suivant la porosité des supports.

Couche de masse autolissante colorée : mélanger soigneusement la base et le durcisseur du R.POX AL 2000 / R.POX AL 2001 à l'aide d'un agitateur mécanique à faible vitesse. Verser au sol et appliquer à l'aide d'une raclette crantée ou d'une lisseuse métallique, à raison de :

- R.POX AUTOLISSANT EP 2 : 2,5 kg/m²
- R.POX AUTOLISSANT EP 3 : 4,8 kg/m²

Cette opération sera suivie en continu d'un débullage soigné à l'aide d'un rouleau débulleur.

Vernis de finition d'aspect mat, brillant ou satiné (en option) : appliquer au rouleau laqueur du R .THANE 120 à raison de 2 * 50 g/m² environ la couche.

SÉCHAGE / REMISE EN SERVICE

	IMPRÉGNATION	COUCHE DE PRIMAIRE	COUCHE DE FINITION AUTOLISSANTE
HORS POUSSIÈRE	12 heures	12 heures	8 heures
RECOUVRABLE	24 heures	24 heures	24 heures
TRAFIC LÉGER		48 heures	48 heures
TRAFIC LOURD		7 jours	7 jours

Ces valeurs sont données pour une température de 20°C et 65% d'humidité relative.

Attention : attendre au minimum 7 jours (après application de la dernière couche) avant de mettre le revêtement en contact avec de l'eau, ou des produits chimiques, sous peine d'obtenir des taches ou des traînées blanches indélébiles. En cas de déversement accidentel durant cette période de 7 jours, nettoyer immédiatement et sécher soigneusement la surface.

ENTRETIEN

• Les sols en résines synthétiques nécessitent un entretien régulier pour maintenir durablement leur aspect esthétique initial.

Cet entretien sera réalisé, si possible, à l'aide d'une auto-laveuse munie de brosse nylon souple tournant à environ 150 tours/minute.

Le détergent industriel spécial sols utilisé devra être adapté pour une mise en œuvre mécanisée et son Ph, après dilution ne devra en aucun cas dépasser 8. Pour les zones fortement encrassées, les traces de pneus, etc., nous recommandons l'utilisation de notre produit d'entretien R.NET.

RÉGLEMENTATION

- Les applicateurs devront se munir de lunettes, gants et masques appropriés. Consulter la fiche de données de sécurité. © RSOL – Mai 2020.
- Les lieux d'application devront être correctement aérés.